

Nouvelle chaîne de Ponzi sur le bitcoin, Marchés Financiers



Aux Etats-Unis, le gendarme des marchés engage des poursuites contre deux sociétés du secteur du bitcoin. Il suspecte une nouvelle chaîne de Ponzi.

Le gendarme des marchés financiers américains, la Securities and Exchange Commission (SEC), annonce des poursuites contre deux sociétés – GAW Miners et ZenMiner – en charge de la création du bitcoin, la célèbre devise digitale. La création de cette devise et la validation des transactions sont assurées par des sociétés qui doivent résoudre de complexes calculs informatiques. Une activité coûteuse (électricité) et dont la rentabilité dépend du cours du bitcoin, ces sociétés étant rémunérées dans cette devise.

Deux d'entre elles ont promis à 10.000 investisseurs de s'associer à la création de bitcoins et d'en partager les bénéfices. Or la SEC estime que GAW et Zen ont en fait opéré une chaîne de Ponzi : l'argent collecté chez les uns a servi à attirer d'autres investisseurs pour les convaincre qu'ils participaient à un investissement sûr et rentable. La chaîne de Ponzi a opéré entre août 2014 et début 2015. Seulement, durant cette période, le bitcoin a perdu plus de la moitié de sa valeur, ce qui a commencé à éveiller des suspicions sur la réalité des rendements vantés.

Une série de tromperies

Le 11 septembre 2014, les présumés escrocs avaient assuré que l'intégralité des bénéfices seraient reversés aux victimes du 11 septembre 2001, pour le 13e anniversaire des attaques terroristes. Une nouvelle tromperie. Le 23 juillet 2013, le gendarme des marchés américains avait mis au jour une autre chaîne de Ponzi, organisée cette fois par un particulier texan. Ce dernier assurait pouvoir générer un rendement de 7 % par semaine. La SEC avait alors été très explicite : « Ce n'est pas parce les fraudeurs ont recours au bitcoin qu'ils peuvent échapper aux sanctions et se croire à l'abri des lois. Tout investissement financier sur le sol américain, en devises traditionnelles ou monnaies virtuelles, est du ressort de la juridiction de la SEC. »

Autour de 360 dollars, le bitcoin s'est habitué à ces vicissitudes, la devise connaissant des chaînes de Ponzi, le plus souvent de petite taille (quelques millions de dollars) et autres arnaques de manière récurrente. Dans le secteur, on a tendance à dédramatiser ce type « d'incidents », jugés inévitables pour une devise jeune et décentralisée. Faire le ménage dans ce secteur est le meilleur moyen d'assurer l'avenir du bitcoin.



Réagissez à cet article

Source

<http://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/021527837471-nouvelle-chaîne-de-ponzi-sur-le-bitcoin-1180949.php>